

AMAP Les paniers de l'échange

CONTRAT PAIN n°1/2023

Le producteur Benoît PAPILLAULT (SASU « FAIRE SON PAIN BIO » au capital de 5000 € - RCS Evry 880 795 166) propose une offre de **pain bio au levain naturel** à chaque distribution de l'AMAP.

Mode de production :

Le pain proposé ne contient pas de levure boulangère, mais uniquement du levain naturel. Cela améliore sa digestibilité et sa conservation (une semaine typiquement). L'ensemble des ingrédients est bio (farines, graines). Du gros sel de Guérande est utilisé. Il est proposé sous forme d'une **boule de 500 g**.

Afin de proposer un pain convenant aux intolérants au gluten, le pain « 100 % sarrasin » ne contient que de la farine de sarrasin. La composition est : farine de sarrasin, eau, huile d'olive, levure boulangère, sel, mélange de graines (lin brun, lin doré, tournesol, sésame). Ce pain n'est pas certifié AFDIAG et est fabriqué dans un atelier utilisant des farines contenant du gluten. Il est proposé sous forme d'un **pain moulé de 400 g**.

Termes du contrat :

Par ce contrat d'achat, l'adhérent s'engage par sa commande pour **20 ou 40 distributions à compter du 03/01/2023**.

Désistement :

En cas d'impossibilité de se rendre à une distribution, l'adhérent s'engage à trouver une personne pour prendre sa commande ou prévenir le référent s'il renonce à cette commande. A la fin de chaque distribution, toute commande non récupérée sera distribuée aux membres présents.

Rupture du contrat :

En cas de changement de situation empêchant l'adhérent de poursuivre son contrat, ce dernier s'engage à faire le maximum pour trouver une personne pouvant reprendre son contrat afin de préserver le soutien apporté au producteur.

Calendrier prévisionnel des distributions :

Distributions semaine impaire (20 distributions) :

Janvier 2023 : 03/01, 16/01, 30/01 Février 2023 : 13/02, ~~27/02~~ Mars 2023 : 13/03, 27/03
Avril 2023 : 11/04, 24/04 Mai 2023 : ~~08/05, 22/05~~ Juin 2023 : 05/06, 19/06
Juillet 2023 : 03/07, 17/07, ~~31/07~~ Août 2023 : ~~07/08, 21/08~~ Septembre 2023 : 04/09, 18/09
Octobre 2023 : 02/10, 16/10, ~~30/10~~ Novembre 2023 : 06/11, 20/11 Décembre 2023 : 04/12

Distributions semaine paire (20 distributions) :

Janvier 2023 : 09/01, 23/01 Février 2023 : 06/02, ~~20/02~~ Mars 2023 : 06/03, 20/03
Avril 2023 : 03/04, 17/04 Mai 2023 : ~~01/05, 15/05, 30/05~~ Juin 2023 : 12/06, 26/06
Juillet 2023 : 10/07, 24/07 Août 2023 : ~~14/08, 28/08~~ Septembre 2023 : 11/09, 25/09
Octobre 2023 : 09/10, 23/10 Novembre 2023 : 13/11, 27/11 Décembre 2023 : 11/12

Contacts :

Producteur : fairesonpainbio@gmail.com / Référente pain : painlespaniersdelechange@mailo.com

Reports :

Si un adhérent souhaite reporter une ou plusieurs distributions, il doit l'indiquer par mail au producteur et en copie la référente pain, au plus tard 48 heures à l'avance : la date où il ne prendra pas la distribution et la date à laquelle il souhaite une double distribution. Cette double distribution peut intervenir avant ou après la distribution absente. Les reports ne peuvent différer la fin du contrat.

Prix et Mode de règlement : 6 formules sont proposées :

- la formule « Complet » : un pain complet, pétri à la main, à chaque distribution.
- la formule « Graines » : un pain aux graines à chaque distribution ou 2 baguettes.
- la formule « Découverte » : un pain parmi **pain lin-courge**, au seigle, au sarrasin, à la châtaigne, complet, à l'épeautre.
- la formule « Fruits » : un pain parmi pain à l'abricot, aux figues, aux raisins, aux noix, aux noisettes.
- la formule « 100 % sarrasin » : un pain 100 % sarrasin à chaque distribution.
- la formule « Brioche » : une brioche au levain à chaque distribution.

Le présent contrat est à transmettre par mail au producteur et en copie la référente pain. Règlement par virement, prélèvement ou chèque (voir Manuel).

Nom, Prénom :
Adresse complète :
Courriel :
Tel :
Mode de règlement : Virement Prélèvement Chèque
Fréquence : 1 fois 4 fois

Formule	Prix unitaire	Quantité		Sous-total		
		Semaine impaire	Semaine paire			
« Complet » (500 g)	3,10 €	<input type="text"/>	62,00 €	<input type="text"/>	62,00 €	<input type="text"/>
« Graines » (500 g)	3,20 €	<input type="text"/>	64,00 €	<input type="text"/>	64,00 €	<input type="text"/>
« Baguettes graines » (2 x 250 g)	3,20 €	<input type="text"/>	64,00 €	<input type="text"/>	64,00 €	<input type="text"/>
« Découverte » (500 g)	3,67 €	<input type="text"/>	73,40 €	<input type="text"/>	73,40 €	<input type="text"/>
« Fruits » (500 g)	4,22 €	<input type="text"/>	84,40 €	<input type="text"/>	84,40 €	<input type="text"/>
« 100 % sarrasin » (400 g)	4,80 €	<input type="text"/>	96,00 €	<input type="text"/>	96,00 €	<input type="text"/>
« Brioche au levain » (300 g)	5,00 €	<input type="text"/>	100,00 €	<input type="text"/>	100,00 €	<input type="text"/>
					Total TTC	<input type="text"/>

Fait à

Le

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :